



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Pôle des Formations et des Certifications

BP. 67 - 98 713 Papeete TAHITI

Tél : 40.43.86.46 ou 40.43.86.48

secretariat.formation@jeunesse.gov.pf

**CERTICAT DE SPECIALISATION « DIRECTEUR DE
PLONGEE » DE LA MENTION « PLONGEE
SUBAQUATIQUE » DU BREVET PROFESSIONNEL
POLYNÉSIEEN DE GUIDE D'ACTIVITES PHYSIQUES DE
PLEIN NATURE (B.P.P.G.A.P.P.N)**

EXAMEN DU 21 AU 22 MAI 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Inscriptions à l'examen à Tahiti : du 21 mars au 23 avril 2019

Tout dossier INCOMPLET, NON CONFORME ou TRANSMIS HORS DELAI ne sera pas recevable.

Condition d'inscription : être âgé(e) de 18 ans au moins à la date de l'examen

Je soussigné(e) Monsieur Madame

Nom de famille :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :		Sexe :	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Né(e) le : ___ / ___ / _____	à :	Nationalité :	
Adresse postale :			
Adresse géographique :			
E-mail :		☎ :	

demande mon inscription à la session d'examen du certificat de spécialisation « directeur de plongée » de la mention « plongée subaquatique » du B.P.P. G.A.P.P.N.

<u>PIECES A FOURNIR avec cette fiche d'inscription :</u>	<i>Photo d'identité</i>
<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité récente, à coller sur cette page	
<input type="checkbox"/> 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur, libellées à votre adresse	
<input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité avec photographie, en cours de validité : passeport, carte nationale d'identité ou permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Certificat médical de non contre-indication à l'exercice et l'encadrement de la plongée subaquatique datant de moins d'un an à la date d'ouverture de l'examen (21/05/2019),	
<input type="checkbox"/> Photocopie du diplôme du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature, mention « plongée subaquatique » à jour de recyclage le cas échéant	
<input type="checkbox"/> Attestation de 100 plongées d'encadrement en Polynésie française depuis l'obtention du B.P.P. G.A.P.P.N. mention « plongée subaquatique » délivré par le ou les directeurs de plongées qui les ont organisées	
<input type="checkbox"/> Détenir l'un des diplômes suivants : - Soit une qualification de plongeur niveau 5 délivrée par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M), la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T), le Syndicat National des Moniteurs de Plongée (S.N.M.P) ou l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée (A.N.M.P) - soit la qualification de moniteur fédéral de la F.F.E.S.S.M ou de la F.S.G.T - soit la qualification d'instructeur correspondant à la norme ISO 24802-2 (PADI OWSI, SSI OWI, SDI OWSDI)	
<input type="checkbox"/> Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin du sport sur l'aptitude du candidat à participer aux épreuves de l'examen, aménagés ou non, ainsi qu'à encadrer un public en toute sécurité	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis,

Fait à _____, le _____

(Signature du candidat)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Réception du dossier		Pièces vérifiées et dossier certifié conforme
Le :	Par :	le Responsable du P.F.C.
Observations :		Kenji CALMES

Textes de référence :

Arrêté n° 1709/CM du 28 septembre 2017 modifié portant création et organisation du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature ;

Arrêté n° 1778/CM du 06 octobre 2017 modifié portant création et organisation de la mention « *plongée subaquatique* » du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature ;

Arrêté n° 1939/CM du 27 septembre 2018 portant création et organisation du **certificat de spécialisation « directeur de plongée »** de la mention « *plongée subaquatique* » du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature.